

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux, le lundi vingt juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Yves THOREAU.

Étaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Yves THOREAU, **Maire**,

Pascale PARRINELLO, Elisabeth JEGU, Pierre HOUEBINE, Jacqueline SAUNIER, Jean-François GRAMPEIX, Alain TRAONOUEZ, **Adjoint au Maire**, Isabelle HAMEL, Nathalie PRYJDA, Antony FERREIRA, Nadine BOURRON, Georges FRISELLA, Françoise PIGAL, Guillaume LAVOREL, Nathalie GUESDON, Stéphane DEYSINE, Philippe SALLE, Georges MARTINS, **Conseillers municipaux**.

Étaient absents représentés ayant donné pouvoir : Philippe BOYADJIAN à Jacqueline SAUNIER, Jannine ANDRIEU à Elisabeth JEGU, Jean-Claude ANGLO à Pierre HOUEBINE, Stéphane SYLVAIN à Pascale PARRINELLO, Annie CHAUVIERE à Françoise PIGAL, Philippe FISCHER à Nathalie PRYJDA, Cécile SABATIER à Nathalie GUESDON.

Absentes excusées : Régine LANGLOIS, Pascale CETLIN.

Secrétaire de séance : Pascale PARRINELLO.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil municipal en exercice et constate que le quorum est atteint pour la validité des délibérations.

Monsieur le Maire soumet ensuite à l'approbation des membres du conseil municipal le procès-verbal de la réunion du 7 avril 2022. Aucune observation n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 7 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne ensuite communication des décisions qu'il a prises en application de la délégation accordée par le conseil municipal :

N°17/03/2022 – Convention formation IFAC

N°18/03/2022 – Contrat de cession SAS CŒUR DE SCENE PRODUCTIONS – NDH

N°19/03/2022 – Contrat de cession SAS CŒUR DE SCENE PRODUCTIONS – TAPAP

N°20/04/2022 – Contrat de cession COBEN EVENEMENTS - BANDA PANAME

N°21/04/2022 – Convention pour 2 séances de tir à l'arc à destination des jeunes les 2 et 3 mai 2022

N°22/04/2022 – Convention séjour été 2022 – CREPS

N°23/04/2022 – Contrat de cession POUR MA POMME - EXPOSITION SONORE DU 5 JUIN 2022

N°24/04/2022 – Marché de prestations de fourniture et pose de panneaux lumineux et prestations associées

Aucune observation n'étant faite sur ces points, les membres du conseil municipal lui en donnent acte.

Il est procédé à l'examen des points figurant à l'ordre du jour :

N°23/2022 : ADMINISTRATION GENERALE – Acceptation de la demande d'adhésion de la ville de Villiers-sur-Marne au syndicat mixte d'action foncière (SAF94)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal approuve l'adhésion de la ville de Villiers-sur-Marne au syndicat mixte d'action foncière (SAF94).

Adoptée à l'unanimité

N°24/2022 : RH – Recours à l'apprentissage

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal approuve le recours à l'apprentissage.

Adoptée à l'unanimité

N°25/2022 : RH – Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs.

Adoptée à l'unanimité

N°26/2022 : TECHNIQUE – Convention portant maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'étude et les travaux de mise en conformité des bâtiments publics avec le SYAGE

Rapporteur : Monsieur HOUDEBINE

Le Conseil municipal autorise la signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'étude et les travaux de mise en conformité des bâtiments publics.

Adoptée à l'unanimité

N°27/2022 : TECHNIQUE – Convention portant maîtrise d'ouvrage temporaire pour l'enfouissement des réseaux de la rue Henriette FOUGASSE avec le SIGEIF

Rapporteur : Monsieur HOUDEBINE

Le Conseil municipal autorise la signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage temporaire pour l'enfouissement des réseaux de la rue Henriette Fougasse.

Adoptée à l'unanimité

N°28/2022 : PETITE ENFANCE – Application du barème de référence établi par la CNAF en accueil collectif

Rapporteur : Madame JEGU

Le Conseil municipal approuve l'application du barème de référence établi par la CNAF en accueil collectif.

Adoptée à l'unanimité

N°29/2022 : ENFANCE – Tarification activités péri et extra scolaires 2022/2023

Rapporteur : Madame SAUNIER

Le Conseil municipal approuve la tarification communale année scolaire 2022/2023 pour les activités péri et extra scolaires

Adoptée à l'unanimité

N30/2022 : ENFANCE – Approbation du règlement des activités péri et extrascolaires

Rapporteur : Madame SAUNIER

Le Conseil municipal approuve le règlement intérieur des activités péri et extrascolaires

Adoptée à la majorité

N°31/2022 : ENFANCE – Approbation du projet Educatif Territorial « Plan Mercredi » 2022/2025

Rapporteur : Madame SAUNIER

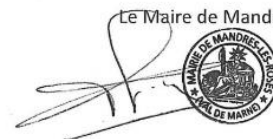
Le Conseil municipal approuve le projet éducatif territorial « plan mercredi » 2022/2025

Adoptée à la majorité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le 20 juin 2022 à 21h30.

Mandres-les-Roses, le 23 juin 2022

Le Maire de Mandres-les-Roses,



Yves THOREAU